

Résultats (échantillon) Évaluation des habiletés de base (Année) Résultats – Niveau 4 (ou 7)

Nom de l'étudiant :
Nom de l'école (Code) :

PEN:

Résultats

	Résultats obtenus*	Les résultats situés dans cette fourchette proviennent d'élèves qui ne répondent pas aux critères de la province. Sont inclus les élèves qui ont obtenu des résultats inférieurs à ceux obtenus par les élèves qui ont performé dans les épreuves écrites.	Les résultats dans cette fourchette proviennent d'élèves qui en général ont fait la preuve qu'ils répondent aux critères fixés par la province.	Les résultats dans cette fourchette proviennent d'élèves qui ont fait la preuve qu'ils dépassent les attentes établies par les normes de la province.
Lecture	____ /43	0 – 20	21 – 36	37 – 43
Écriture	____ /12	0 – 6	7 – 9	10 – 12
Numératie	____ /48	0 – 18	19 – 38	39 – 48

*Note : Les chiffres contenus dans cet échantillon sont présentés à titre de démonstration.

À propos de l'évaluation des habiletés de base (EHB)

- L'EHB est composé de trois épreuves, mesurant les habiletés importantes acquises en lecture, en écriture et en numératie; habiletés à acquérir tout au long du programme scolaire de la province.
- L'EHB mesure les progrès de l'élève sur plusieurs années scolaires et non sur une seule année.

À propos de l'évaluation

- Le résultat de l'EHB n'est ni une note chiffrée (ou lettrée) ni un pourcentage. Les résultats ne comptent ni pour le bulletin ni pour l'évaluation de la performance en classe.
- Les résultats de l'EHB sont un complément à d'autres sources de renseignements tels que le bulletin ou le rapport d'évaluation des performances en classe. Dans le cas d'une disparité entre les résultats de l'EHB et les notes du bulletin, ou dans l'évaluation de la performance en classe, l'enseignant est le plus en mesure d'en expliquer les raisons.
- Les épreuves de lecture et de numératie sont basées sur des questions/réponses à choix multiples. Les résultats de l'écriture sont répartis sur deux tâches. Les épreuves écrites sont corrigées par votre école de district ou par toute autre école.
- Les correcteurs ont été formés selon les normes établies par la province de la Colombie-Britannique. Ils apportent leur expertise professionnelle dans l'exercice de notation.

Compléments d'information ?

- Envers du fascicule EHB et au : www.bced.gov.bc.ca/assessment/fsa
- Le rapport EHB de votre école au : www.bced.gov.bc.ca/reporting (disponible en mai.)
- Résultats de l'école d'après certaines questions : www.edudata.educ.ubc.ca (disponible en mai.)
- Programme éducatif de la province : www.bced.gov.bc.ca/irp
- Normes de performance de la Colombie-Britannique : www.bced.gov.bc.ca/perf_stands